

4.00 crédits	45.0 h + 6.0 h	Q1
--------------	----------------	----

Enseignants	Arnould Amaury ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Acquisition d'une connaissance générale du droit du travail : techniques nouvelles présidant à l'invention du droit social ; dimensions, collective et individuelle du droit du travail ; importance et originalité des sources, internationales et conventionnelles ; articulation d'éléments de réglementation/protection du travail, d'une part, et d'éléments contractuels, d'autre part ; singularité de ce droit contractuel marqué d'impérativité ; facettes, unilatérale, bilatérale de cette impérativité
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Selon les années, l'évaluation est tantôt écrite, tantôt orale. Pour les étudiants qui bénéficient de travaux pratiques sans casus, l'une des questions est consacrée à une approche pratique tout à fait comparable à celle des travaux pratiques. Pour les autres étudiants (HD ou mineure), une question transversale remplace la question pratique : elle est alors destinée soit à permettre de réfléchir à la matière à partir d'expériences professionnelles diverses (HD), soit à partir de points de vue disciplinaires différents (mineure).
Méthodes d'enseignement	Chaque séance est consacrée, en principe à l'examen d'une « leçon ». Il est indiqué de travailler directement sur les sources. La place de la jurisprudence est soulignée par la présentation d'illustrations.
Contenu	Les cours est organisé en treize leçons : Leçon 1 L'invention du droit social Leçon 2 Acteurs et sources du droit du travail Leçon 3 Le cadre juridique de la concertation sociale Leçon 4 La réglementation du travail Leçon 5 Le contrat de travail et sa formation Leçon 6 Les clauses du contrat de travail Leçon 7 L'exécution du contrat de travail Leçon 8 La suspension du contrat de travail Leçon 9 Les modes généraux de cessation du contrat de travail Leçon 10 La cessation du contrat de travail par la volonté unilatérale Leçon 11 Les obligations après contrat et les actions Leçon 12 Droit du contrat de travail et droits fondamentaux Leçon 13 Les conflits collectifs en droit du travail
Bibliographie	Les indications requises sont fournies dans le syllabus. The necessary indications can be found in the syllabus.
Autres infos	Un syllabus est fourni ; il est complété d'un support d'illustrations jurisprudentielles. Les étudiants sont invités à travailler « code en mains ».
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROB1BA	4	BDROI1211 ET BDROI1212	
Bachelier en droit français-anglais (et français-anglais-néerlandais)	DRAB1BA	4	BDROI1211 ET BDROI1212	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	4	BDROI1211 ET EMHUB1280	